

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du mercredi 26 septembre 2007 à 9 h 30
« Actualisation des projections à long terme : les hypothèses »

Document N°11
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

**Les comptes 2003-2006 du régime de retraite de la fonction publique de
l'État : résultats constatés et projection 2005 du COR**

Direction du Budget – septembre 2007

Les comptes 2003-2006 du régime de retraite de la fonction publique de l'État : résultats constatés et projection 2005 du COR
--

La présente note a pour objet de faire le point sur les écarts constatés depuis les prévisions réalisées en mars 2005 pour le dernier exercice de projection du Conseil d'Orientation des Retraites. Il ressort de l'examen des exercices 2005 et 2006 que **les résultats demeurent conformes aux ordres de grandeur prévisionnels** même si certains écarts méritent d'être analysés.

I Des départs en retraite moins importants que prévus en 2005 et 2006

Le tableau ci-dessous présente l'écart sur les flux de départs entre les prévisions et le constaté¹ :

		Projections COR (mars 2005)	Constaté	Écart absolu	Écart relatif	
<u>2003</u>	Ensemble	86.181		-		
<u>2004</u>	Ensemble	82.559		-		
<u>2005</u>	Départs hors Carrières longues	Civils ²	72.857	70.094	- 2.763	- 4%
		Militaires	10.687	9.654	- 1.033	- 11%
		Ensemble	83.544	79.748	- 3.796	- 5%
	Carrières longues	Civils	8.944	191	- 8.753	- 98%
	<u>Total</u>	Civils	81.101	70.285	-11.516	-16%
		Militaires	10.687	9.654	-1.033	-11%
Ensemble		92.488	79.939	-12.549	-16%	
<u>2006</u>	Départs hors Carrières longues	Civils	81.912	74.704	- 7.208	-9%
		Militaires	10.945	9.516	- 1.429	-13%
		Ensemble	92.857	84.220	- 8.637	-9%
	Carrières longues	Civils	6.587	2.128	- 4.459	-68%
	<u>Total</u>	Civils	99.444	86.348	- 11.667	-13%
		Militaires	10.945	9.516	- 1.429	-13%
Ensemble		99.444	86.348	- 13.096	-13%	

¹ Lors de l'exercice de projection de mars 2005, le flux 2004 était déjà connu et ne faisait donc pas l'objet d'une simulation.

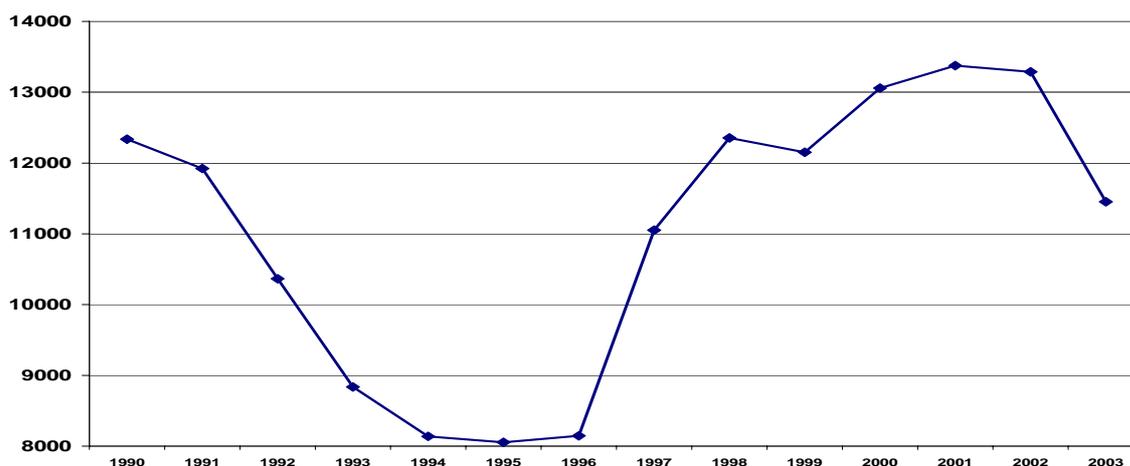
² Y compris PTT.

Il convient, en premier lieu, de noter que **le recours au dispositif carrières longues dans la fonction publique a été moindre qu'estimé en 2005 et 2006**. C'est la principale explication de l'écart, la prévision statistique faite à l'époque n'ayant pas pris correctement en compte les spécificités de la fonction publique et notamment l'existence de départs anticipés pour les agents classés en catégorie active.

Les départs en 2005 (191) sont restés très marginales³ alors que la prévision tablait sur 8.944 bénéficiaires. La montée en charge du dispositif a toutefois conduit à une nette accélération en 2006 (2.128 départs) même si l'on reste encore largement en dessous des prévisions initiales (4.459 départs). Selon les dernières prévisions du Service des Pensions⁴, 1.800 personnes partiraient à la retraite en départ anticipé pour carrière longue au titre de 2007.

Par ailleurs, **l'évaluation avait surestimé les départs des militaires** en 2005 et 2006 de respectivement 11% et 13%. Les départs en retraite des militaires étant étroitement corrélés à la politique de gestion des ressources humaines (logique de professionnalisation des armées et de contrats courts), il demeure encore difficile à ce stade d'apprécier une éventuelle modification des comportements et d'anticiper globalement les choix de carrière.

Le graphique figurant ci-après illustre cette variabilité des départs pour les militaires sur la période avant réforme 1990-2003 :



En outre, **les départs des personnels civils (hors carrières longues) sont légèrement inférieurs aux prévisions**. L'écart est marginal en 2005 (4%) mais se creuse en 2006 (9%). En 2006, cet écart s'explique en partie par un décalage d'un peu plus d'un trimestre entre 2004 et 2006 pour les personnels classés en catégorie active.

Les hypothèses retenues pour l'exercice de projection de mars 2005 débouchaient sur une absence de modification de comportement en 2005 et 2006 que ce soit pour les agents classés en catégorie sédentaire ou en catégorie active.

³ Cette surestimation des départs pour carrières longues a aussi été constatée à la CNRACL (seulement 506 départs en 2005).

⁴ Note du 18 juillet 2007.

Le report constaté en 2006 pour les catégories actives pourrait résulter d'une modification des comportements de départs en retraite plus rapide que prévue initialement. A l'heure actuelle, cette explication n'est toutefois pas privilégiée. Les récentes mesures catégorielles ont en effet pu inciter les agents concernés à attendre quelques mois supplémentaires pour bénéficier lors du calcul de leur pension de leur nouvel indice de fin de carrière (corps des instituteurs transformés en corps des professeurs des écoles, policiers, ...).

L'analyse du flux 2007 devrait logiquement apporter un éclaircissement sur le comportement post-réforme 2003 des agents classés en catégorie active.

Enfin, on peut supposer que les taux appliqués en l'absence de modification de comportements pour 2005 et 2006 (taux de départs observés avant réforme) ont tendance à surestimer les départs dans la mesure où les agents dont le droit à pension était ouvert en 2003 ont massivement anticipé leurs départs (+10.000 départs).

II Des masses financières en phase avec les prévisions

Le tableau ci-après récapitule les masses financières projetées lors de l'exercice de mars 2005 :

COR 2005 (en M€)	2003	2004	2005	2006
Masse salariale €2003	57.630	57.972	58.179	58.290
Masse des pensions €2003	32.917	33.894	35.029	36.391
Masse salariale €courants	57.630	58.929	60.200	61.336
Masse des pensions €courants	32.917	34.453	36.246	38.292
<i>dont pensions de droit direct</i>	28.953	30.410	32.113	34.067
<i>dont pensions de droit dérivé</i>	3.964	4.043	4.133	4.226
Solde technique⁵ €courants	-	-794	-1.861	-3.259

Le tableau ci-après présente les écarts entre le réalisé et le projeté :

Écarts (en M€)	2003	2004	2005	2006
Masse salariale €courants (écart Cor 2007-Cor 2005)	57.630	58.876 (-54)	60.252 (53)	61.246 ⁶ (-90)
Masse de pensions €courants (écart Cor 2007-Cor 2005)	32.917	34.423 (-31)	36.142 (-104)	37.883 (-409)
<i>dont pensions de droit direct</i>	28.953	30.366 (-44)	32.056 (-57)	33.677 (-390)
<i>dont pensions de droit dérivé</i>	3.964	4.056 (+13)	4.086 (-48)	4.207 (-19)
Solde technique €courants (écart Cor 2007-Cor 2005)	-	-794 (0)	-1.727 (+134)	-2.901 (+358)

La masse des pensions en année pleine est estimée⁷ en 2006 à 37,9Mds€ L'exercice de projection de mars 2005 tablait sur 38,3Mds€⁸ soit un écart de - 409M€(dont -390M€pour les pensions de droit direct et - 19M€pour les pensions de droit dérivé). Cet écart est faible : 1% des prestations.

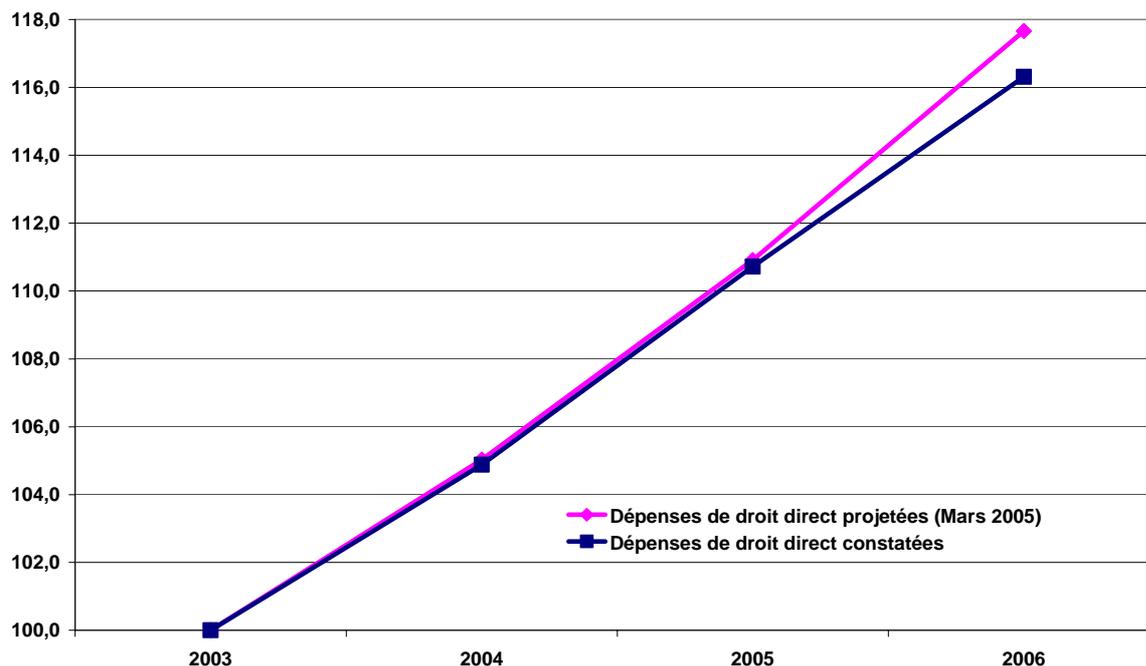
⁵ Taux de cotisation implicite 2003.

⁶ Estimation provisoire.

⁷ Chiffre définitif

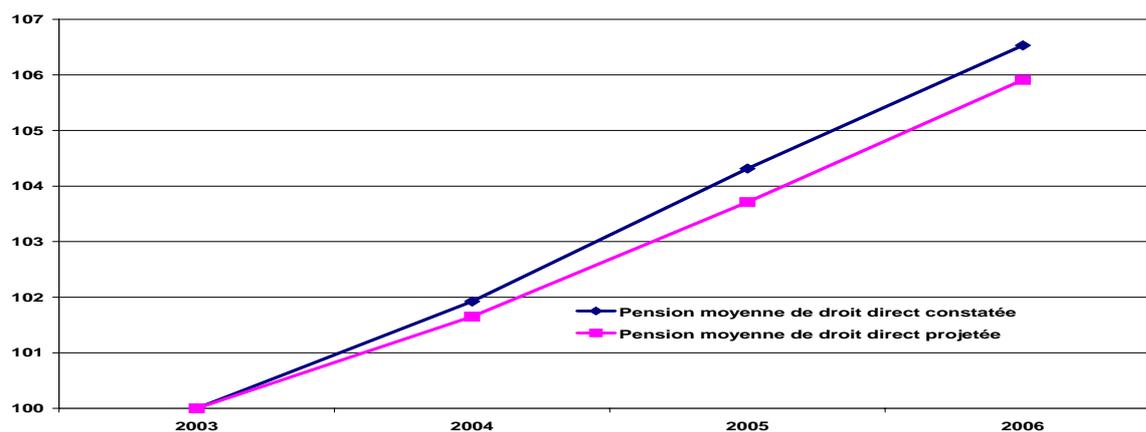
⁸ En €2006.

Le graphique ci-dessous présente l'écart entre la masse des prestations de droit direct prévues et celle effectivement constatée sur la période 2003-2006.



Pour les prestations de droit direct, l'écart est le résultat conjoint d'une surestimation des départs en retraite (25.645 départs, cf I), d'une surestimation des décès de retraités (de l'ordre de 1.500) et d'une sous-estimation de l'évolution du montant moyen de la pension de droit direct.

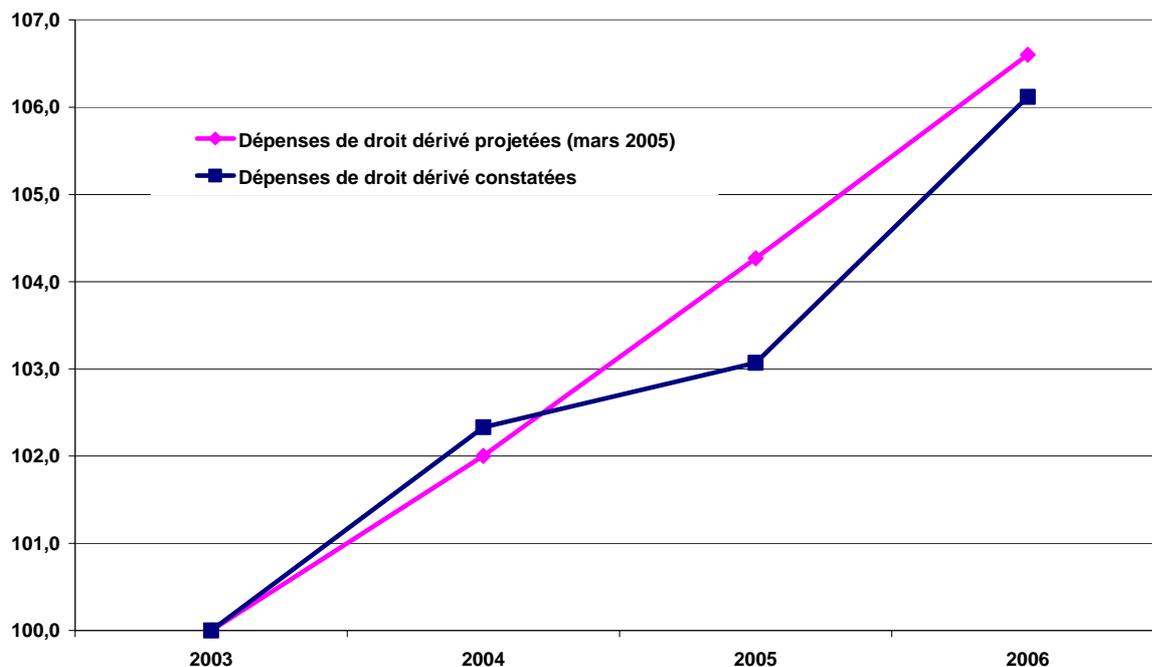
Le graphique ci-dessous compare la pension moyenne prévue et celle effectivement constatée sur la période 2003-2006.



In fine, l'écart 2006 sur les pensions de droit direct de - 390M€ se décompose en :

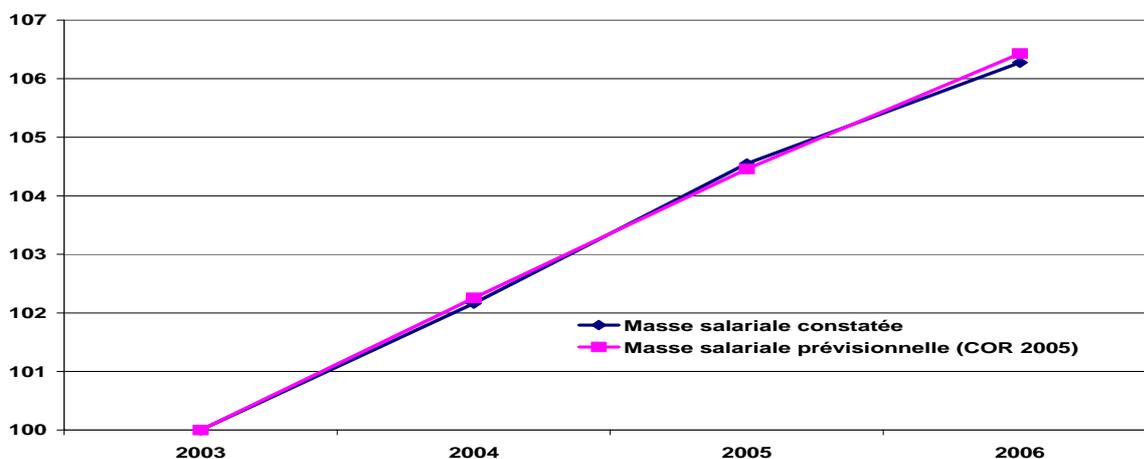
- - 590M€ résultant d'une surestimation du nombre de pensionnés de droit direct ;
- + 200M€ résultant d'une sous-estimation de la pension moyenne.

Le graphique ci-dessous présente l'écart entre la masse des prestations de droit dérivé prévues et celle effectivement constatée sur la période 2003-2006.



L'écart de - 19M€ en année pleine résulte d'une légère sous-estimation de l'évolution des effectifs de retraités de droit dérivé et d'une surestimation de l'évolution de la pension moyenne du stock.

Le graphique ci-dessous présente l'écart entre la masse salariale prévue (traitement brut hors primes) et celle effectivement constatée sur la période 2003-2006.



La masse salariale indiciaire en année pleine est estimée en 2006 à 61,246Mds€. L'exercice de projection de mars 2005 tablait sur 61,336Mds€⁹ soit un écart de seulement 90 M€ (-0,15%). La masse salariale 2006 projetée lors de l'exercice du Conseil est donc cohérente avec la masse salariale estimée à titre provisoire.

Il faut noter que cette estimation est provisoire. Le chiffrage définitif de la masse salariale est en effet soumis à l'actualisation complète pour 2006 des données issues des fichiers de paye, fournies par la division exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus d'activité de l'INSEE.

In fine, si l'on retient le taux de cotisation implicite 2003, **le déficit technique en 2006 s'établit à - 2.9Mds€¹¹ contre - 3.3Mds€¹² lors des prévisions de 2005 soit une légère amélioration de 358M€** Par rapport au volume de recettes et de dépenses du régime (80Mds€environ), l'écart est très faible, de 0,2% environ.

Il ressort donc de l'analyse des exercices 2005 et 2006 que **les résultats demeurent conformes aux ordres de grandeur prévisionnels**, même si certaines évolutions sont signalées.

⁹ Chiffre provisoire.

¹⁰ En €2006.

¹¹ En €2006.

¹² En €2006.